

Nombre des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19
Date de la convocation : 1^{er} septembre 2021

Conseillers présents et représentés : 19

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMPTE-RENDU**

Sous la présidence de Mme Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Céline TIOUTIOU, Laurent HAHN, Sandra POISSON, Cédric ROSIN, adjoints au Maire

MM. Christine MULLER, William CONRAD, Brice HUGELE, Bernard ANDRES-KUHN, Fabrice ADAM, Annick HOLLNER, Manuel DERMIGNY, Catherine SCHNEIDER, Monique MOMMER, Sabine COUTURIER, Marc KIM, Christian SELLINI.

Mme Yolande BECKER est entrée en séance au point n° 2 – Droit de préemption n° 5,

Mme Maria-Paola HUBER est entrée en séance au point divers.

Madame Viviane KERN demande de rajouter deux points à l'ordre du jour : droit de préemption n° 5 et la vente d'un terrain industriel. L'assemblée, à l'unanimité, approuve le rajout des deux points à l'ordre du jour.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

ORDRE DU JOUR**I. Fonctionnement de l'assemblée**

- A. Désignation du secrétaire de séance,
- B. Approbation du compte-rendu de la séance du 7 juillet 2021,

II. Urbanisme

- A. Droit de préemption urbain,

III. Patrimoine

- A. Convention VNF / passage conduite,
- B. Convention installation kiosque pizza,
- C. Vente d'un terrain industriel,

IV. Finances Publiques

- A. Exonération TFB nouvelles constructions,
- B. Taxe d'aménagement,
- C. Budget annexe port,

V. Modification de rattachement église protestante Erckartswiller**VI. Divers et informations diverses**

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

I - FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE**A. SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Marc KIM est désigné secrétaire de séance.

B. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du compte-rendu de la séance du 7 juillet 2021.

A la demande de Mme MOMMER, il est proposé de modifier les propos suivants :

« Madame MOMMER est contre la réalisation de cette 3ème tranche et est étonnée de la rapidité de cette mise en œuvre. Elle propose que les riverains de la rue de Rosenwiller soient contactés pour éventuellement racheter une bande de terrain – à voir avec le lotisseur »

Suite à cette modification, les membres approuvent le compte rendu à l'unanimité.

II – URBANISME : Droit de préemption urbain

- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 16 juillet 2021
Vente d'un terrain route de Saverne – 17,01 ares - zonage UE au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 30 juillet 2021
Vente d'un immeuble rue de la Rondelle - zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 2 août 2021
Vente d'un immeuble avec terrain rue de la Rondelle – 9,66 ares - zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 24 août 2021
Vente d'un immeuble avec terrain quai du canal – 5,13 ares - zonage UB au PLU
La cession concerne une bande de terrain où sont situées des habitations précaires.
Considérant que ce ne sera pas possible d'acquérir les 2 bandes de terrain situées à côté (problème de transcription / trop d'héritiers) il n'y a pas lieu à ce que la commune présente un intérêt à acheter la parcelle faisant l'objet de cette vente.
Une rencontre est prévue avec les occupants concernant l'entretien des trottoirs et la gestion de leurs animaux.
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 6 septembre 2021
Vente d'un immeuble avec terrain rue de Monswiller – 4,89 ares - zonage UB au PLU

Le Conseil Municipal, après délibération et vote décide à l'unanimité de ne pas intervenir dans ces ventes.

III – PATRIMOINE**A. Convention VNF / passage conduite**

Madame TIOU TIOU informe les membres qu'une convention a été conclue en 2003 avec VNF, Voies Navigables de France, pour le passage de la conduite d'évacuation des eaux pluviales du bassin de rétention quai du canal sur leur propriété, moyennant une redevance annuelle. Il est proposé de renouveler cette convention pour une nouvelle période de 15 ans.

Le Conseil Municipal, après discussion et vote, décide à l'unanimité,

- de renouveler la convention pour une nouvelle période de 15 ans, prenant effet au 1^{er} novembre 2021,
- approuve la redevance annuelle de 212,28 €, actualisable chaque année selon l'indice ICC de l'INSEE,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la convention.

B. Convention installation kiosque pizza

Madame TIOU TIOU présente le projet d'installation d'un kiosque à pizzas par l'entreprise « DOLCE GUSTO PIZZAS » représentée par M. Thierry HELBURG. Ce distributeur propose des pizzas cuites ou semi cuites à tout moment. L'entreprise alimente régulièrement le distributeur et s'occupe de l'entretien des abords immédiats. Des kiosques similaires ont déjà été implantés à Marlenheim, Saverne, Mittelbronn et le concept fonctionne très bien. Plusieurs emplacements ont été envisagés à Steinbourg et l'emplacement près des courts de tennis route de Saverne a été retenu : distributeur visible de la rue, parking à proximité, facilité de branchement électrique.

Il s'agit de conclure une convention pour fixer les modalités d'occupation du domaine public, moyennant un loyer.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote unanime,

- autorise l'installation d'un kiosque à pizza sur le parking devant les courts de tennis route de Saverne,
- fixe le montant de la redevance à 150 € / mois + 90 € / mois pour les charges,
- fixe la durée de la convention à établir à 1 an, à partir du 15 septembre 2021, avec possibilité de tacite reconduction
- autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à la conclusion de cette convention.

C. Vente d'un terrain industriel

Madame KERN informe les conseillers que les entreprises locales CZR FISCHER et garage automobile HAMM souhaitent acquérir la parcelle communale cadastrée section 25, parcelle n° 124 d'une surface de 87,22 ares (située rue Rohan, en face de Saverne-Transports). Des discussions sont en cours depuis plusieurs mois.

La loi NOTRe qui est en vigueur prévoit que les Communautés de Communes ont la compétence économique. Ceci implique que la commune vende le terrain à la Communauté de Communes du Pays de Saverne qui le revend à l'entreprise.

Il a été convenu que le terrain serait vendu en l'état et que les entreprises se chargent de la viabilisation. Les services des Domaines ont estimé la valeur du terrain à 87 000 €, prix de vente.

Un certificat d'urbanisme a été délivré, fixant les différentes opérations à réaliser pour viabiliser le terrain. Celui-ci a été communiqué aux entreprises qui entreprendront les démarches nécessaires. Le terrain fera l'objet d'un arpentage pour une division en deux parties car chaque entreprise souhaite acquérir son terrain. Les divers frais ainsi que les frais de transcription seront à la charge des entreprises. Lors de la prochaine séance du conseil municipal la décision sera actée officiellement, pour la vente des deux parcelles.

Néanmoins, pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs démarches, le Conseil Municipal, après discussion et vote, décide à l'unanimité, de prendre d'ores et déjà la décision de céder le terrain communal aux entreprises CZR FISCHER et garage automobile HAMM. Les conditions de vente ci-dessus énumérées, seront reprises lors de la séance du Conseil Municipal prévue le 20 octobre 2021. Dans l'intervalle Madame le Maire est autorisée à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

M. KIM indique qu'il existe un dénivelé sur ce terrain – les entreprises en ont été informées

Mme MOMMER demande si les travaux de viabilisation seront vérifiés ; M. HAHN lui répond que des dossiers conformes devront être déposés

IV – FINANCES PUBLIQUES

A. Exonération TFPB nouvelles constructions

Madame TIOU TIOU fait part aux conseillers qu'avant la réforme de la taxe d'habitation, les constructions nouvelles à usage d'habitation étaient exonérées de la Taxe Foncière Propriété Bâtie durant les 2 années qui suivaient l'achèvement des travaux.

Suite à la réforme, la loi de finances impose aux communes d'appliquer un minimum de 40% pour cette exonération. Il appartient au conseil de fixer la valeur de l'exonération ou de ne pas l'appliquer ; l'exonération serait alors de 100% à partir de 2022.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de maintenir l'exonération à 100% pour les nouvelles constructions.

B. Taxe d'aménagement

Madame TIOU TIOU rappelle aux membres que la taxe d'aménagement a été instaurée le 26 août 2011 en remplacement de la Taxe Locale d'Équipement instaurée dans la commune le 5 juillet 1985. Le taux avait été fixé à 2% et n'a jamais été réévalué. Le montant du produit de cette taxe est très variable puisqu'il est lié au nombre de constructions nouvelles dans la commune.

La commission finances propose l'augmentation de ce taux à 3 % à partir de 2022.

Le Conseil Municipal, par vote de 13 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3 % à partir de 2022.

M. KIM fait remarquer qu'une augmentation de la taxe de 1% engendre une importante augmentation de la taxe pour les nouvelles constructions.

Madame KERN lui répond que cette taxe n'a jamais été augmentée et que la commune possède un des taux les plus bas du secteur.

M. CONRAD demande si l'augmentation de 1% ne pourrait pas être étalée sur 2 ans ?

Madame TIOU TIOU lui répond qu'il faut voter le taux chaque année (si modification).

M. ANDRES-KUHN rappelle que le prix de vente de l'are dans un lotissement à Steinbourg n'est pas élevé.

C. Budget annexe port

Madame TIOU TIOU indique à l'assemblée que les services de la Trésorerie demandent à revoir les termes des inscriptions budgétaires du budget annexe. Lors de la séance du 16 décembre 2020, le Conseil Municipal avait décidé une avance remboursable de 5 000 € au budget annexe du port.

Or, une avance doit être remboursée dans la même année et pour cette première année de fonctionnement, ce ne sera pas possible.

Après discussion et vote unanime, les membres décident de confirmer le versement d'une subvention, remboursable dès que les crédits le permettront.

Port – installation cellule sanitaire

Madame TIOU TIOU expose le projet d'installation d'une cellule sanitaire au port. Lors des travaux d'aménagement, les branchements eau et assainissement avaient été prévus. La cellule comporte une partie toilettes PMR et une partie douche avec un système automatisé pour le nettoyage. La fréquentation des lieux est en constante augmentation et ce problème de manque de sanitaires a déjà été soulevé. Cette installation est chiffrée à 73 356 € TTC et peut faire l'objet d'une aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Le Conseil Municipal, après discussion et vote unanime :

- décide l'installation d'une cellule sanitaire au port de plaisance,
- approuve le plan de financement,
- autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR et à signer tous les documents nécessaires.

Mme COUTURIER demande si l'on ne pouvait pas prévoir des toilettes sèches.

M. CONRAD demande pourquoi il faut prévoir des douches ? cette prestation est proposée dans beaucoup de ports.

M. ROSIN indique que l'emplacement sera défini si l'installation sera réellement envisagée (si accord subvention).

V - RATTACHEMENT DE LA COMMUNE D'ERCKARTSWILLER A LA PAROISSE DE WEINBOURG AINSI QUE MODIFICATION DES RESSORTS DES CONSISTOIRES DE LA PETITE PIERRE ET D'INGWILER ET DES INSPECTIONS DE LA PETITE PIERRE ET DE BOUXWILLER – CHANGEMENT DE NOM DE L'INSPECTION ALSACE BOSSUE – MOSELLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le directoire de l'église protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de LA PETITE PIERRE et de BOUXWILLER, en ce que la commune d'ERCKARTSWILLER, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de LA PETITE PIERRE serait rattachée à la paroisse de WEINBOURG, dépendant du consistoire d'INGWILLER et de l'inspection de BOUXWILLER. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de LA PETITE PIERRE en inspection Alsace Bossue – Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications. La paroisse prendra le nom de « paroisse de WEINBOURG – ERCKARTSWILLER – SPARSBACH ».

En application de l'article L. 2541 – 14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du Conseil Municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le Conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'église protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après délibération et vote unanime, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement de la commune d'ERCKARSTWILLER à la paroisse de WEINBOURG ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de LA PETITE PIERRE et d'INGWILLER et des inspections de LA PETITE PIERRE et de BOUXWILLER que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de LA PETITE PIERRE en inspection Alsace Bossue – Moselle.

VI - DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES**• Rentrée scolaire :**

Madame TIOU TIOU explique que la rentrée scolaire s'est bien déroulée avec l'application du protocole sanitaire en vigueur. Effectif scolaire : 144 élèves, répartis comme suit :

Ecole maternelle : 58

8 petits / 8 moyens / 13 grands 29 enfants

7 petits / 8 moyens / 14 grands 29 enfants

Ecole élémentaire : 86

13 CP / 7 CE1 20 enfants 12 CE1 / 20 CE2 22 enfants

8 CE2 / 14 CM1 22 enfants 22 CM2 22 enfants

Elle précise également que les ATSEM, Mmes Cathy EDERICH et Sabine SCHEFFLER, ont des problèmes de santé et sont remplacées par Mmes Maryline WEISENWIJESER et Anne-Marie BECHT.

• Jumelage :

Le comité de jumelage a accueilli une délégation de nos amis allemands de Loffenau le week-end du 21 et 22 août 2021. Des marches ont été organisées et des repas ont été pris en commun en toute convivialité.

Un châtaignier a été offert à la commune, les membres de la commission environnement – développement durable se chargeront de trouver un emplacement pour le planter.

• Animations :

Madame POISSON informe que l'association RAJ a organisé diverses animations durant l'été : après-midi « Bouge ton village » et soirée cinéma plein air qui a dû être organisée à la Maison des Associations en raison de la mauvaise météo. La bibliothèque a également organisé un jeu de piste au port dans le cadre de l'opération « partir en livre » les 19 et 20 juillet. Madame COUTURIER explique que l'activité comprenait des parties physiques mais aussi plus ludiques.

Un nouveau jeu de piste est en préparation sur le thème de la forêt.

Madame POISSON indique également que les jeunes du Conseil Local ont terminés les travaux de peinture dans la salle du sous-sol du foyer communal.

Madame COUTURIER était déçue du nombre de participants (cinéma, Partir en livre)

• Campagne fleurissement :

M. HAHN indique que la commission a effectué la tournée « fleurissement » le 20 juillet 2021.

2420 géraniums ont été attribués à titre de récompense. Plusieurs commerçants ont participé en présentant des décorations sur le thème de la forêt.

• Travaux SNCF

Des travaux de débroussaillage des arbres le long de la voie ferrée auront lieu du 13 septembre au 22 octobre 2021. Pour des raisons de sécurité pour les personnes qui effectueront ces travaux, ceux-ci se feront de nuit et pourront engendrer des nuisances sonores.

- Déviations de circulation

Le SDEA réalise actuellement des travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la rue de Wasselonne jusqu'à Waldolwisheim. La circulation au niveau du giratoire RD 421 / RD 283 sera interrompue pour permettre la pose des enrobés. Ces travaux se feront également de nuit : 2 nuits entre le 27 septembre et le 1^{er} octobre 2021. Les véhicules seront déviés vers Steinbourg et Dettwiller.

- Travaux réseau électrique

Electricité de Strasbourg va entreprendre des travaux de renforcement et de bouclage sur le réseau électrique dans le lotissement Gross Gerieth. Le poste de transformation situé rue du Haut-Barr sera remplacé par un modèle plus récent. Les travaux débuteront le 4 octobre, jusqu'à fin 2021.

- Lignes Directives de Gestion

Madame le Maire informe les membres que l'arrêté établissant les lignes directrices de gestion du personnel communal a été signé le 22 juin 2021. Cet arrêté détermine les stratégies pluriannuelles de pilotage des agents et les objectifs de politique RH.

- World Clean Up Day

La date pour la journée mondiale de nettoyage « World Clean Up Day » a été fixée au 18 septembre 2021. L'association PONSE organisera le nettoyage de la Zorn.

M. HAHN précise que la commune se chargera de l'enlèvement des déchets et remercie l'association pour l'organisation de cette action.

Madame Christine MULLER invite les membres à se joindre au nettoyage de la rivière – RDV à 8h30 place des fêtes. Il sera prévu de nettoyer la rivière depuis l'étang de pêche de la Rondelle jusqu'à la place des fêtes à Steinbourg (le long du sentier Weckmann).

- M. ROSIN informe les membres que le repas pour les aînés n'aura pas lieu cette année. Les seniors recevront comme l'année dernière un bon d'achat valable dans des commerces locaux.

Le marché Saint Nicolas est maintenu – 27 et 28 novembre 2021

M. CONRAD indique que ce dimanche 12 septembre aura lieu une importante rencontre de football STEINBOURG-SAVERNE. Il signale également que le week-end moules/frites sera décalé au mois de novembre.

- Concertation SCOT

Le PETR du pays de Saverne Plaine et Plateau organise une concertation publique du SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document porte la vision d'avenir du territoire comprenant les trois communautés de communes de l'Alsace Bossue, de Hanau La Petite Pierre et du Pays de Saverne.

La première réunion publique aura lieu le 8 octobre 2021 à 19h à l'espace Eco-Entrepreneur de Monswiller.

- M. HUGELE fait part des remerciements au nom du Conseil de Fabrique pour les travaux de nettoyage aux abords du presbytère.

Il indique qu'il faudrait révéifier la signalisation près du giratoire rue de Wasselonne/route de Saverne (il manquerait des bandes blanches)

Il informe également qu'il souhaite organiser une rencontre avec les conseillers, soirée fromage/vin au mois d'octobre.

- M. KIM demande si un fauchage tardif est prévu. M. HAHN lui répond que les travaux sont programmés pour le mois d'octobre.

M. KIM demande des explications concernant les nuisances au port.

Madame KERN lui répond qu'il y a eu des problèmes de stationnement dans la rue du quai du canal, de baignade dans le canal et des incivilités. Une rencontre a eu lieu sur place avec les riverains et les services de gendarmerie.

- Mme MOMMER demande à qui appartient la voiture mal garée près de l'ancien étang place des fêtes. Madame TIOUITOU lui répond que c'est une voiture communale qui a dû être déplacée et qui sera enlevée prochainement.

- Madame COUTURIER demande quand seront effectués les travaux d'entretien dans la rue de Rosenwiller. M. HAHN lui explique que c'est une année compliquée pour l'entretien des espaces verts, beaucoup de pluie et températures clémentes. Il y a également d'autres endroits à désherber ...

M. SELLINI rajoute que l'espace vert rue de Bouxwiller est également délaissé.

- Madame COUTURIER demande s'il y a du nouveau concernant le local à louer maison Heschung. Madame TIOUITOU lui répond qu'une personne a visité les lieux pour une activité d'organisation de fêtes.

Madame MOMMER indique que Madame BLAGA, pharmacienne, l'a informé avoir un projet d'agrandissement de la pharmacie.

- M. SELLINI indique qu'il a été informé du départ du médecin M. AMAR.

Madame KERN lui répond que les démarches sont en cours pour la recherche d'un autre médecin.

FEUILLE D'EMARGEMENT
ORDRE DU JOUR**I. Fonctionnement de l'assemblée**

- A. Désignation du secrétaire de séance,
- B. Approbation du compte-rendu de la séance du 7 juillet 2021,

II. Urbanisme : Droit de préemption urbain,**III. Patrimoine**

- A. Convention VNF / passage conduite,
- B. Convention installation kiosque pizza,
- C. Vente d'un terrain industriel,

IV. Finances publiques

- A. Exonération TFPB nouvelles constructions,
- B. Taxe d'aménagement,
- C. Budget annexe port

V. Modification de rattachement église protestante Erckartswiller**VI. Divers et informations diverses**

Viviane KERN		Annick HOLLNER	
Céline TIOU TIOU		Brice HUGELE	
Laurent HAHN		Catherine SCHNEIDER	
Sandra POISSON		William CONRAD	
Cédric ROSIN		Maria-Paola HUBER	
Manuel DERMIGNY		Monique MOMMER	
Christine MULLER		Marc KIM	
Bernard ANDRES - KUHN		Sabine COUTURIER	
Yolande BECKER		Christian SELLINI	
Fabrice ADAM			